



FORMATION "MISE À NIVEAU RÉGLEMENTATION EUROPÉNNE TÉLÉPILOTE DE DRONES CATEGORIES OPEN ET SPECIFIQUE"



DURÉE

2 jours / 14 heures en présentiel (+ 25 heures** sur un site dédié)

DATES ET HORAIRES

2 jours à définir - de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

NOMBRE D'APPRENANTS

3 apprenants maximum pour 1 formateur pratique de vol

LIEU

6 rue du Coussat, 34290 SERVIAN

COÛT DE LA FORMATION

1000 €/HT * soit 1200 €/TTC*

* le prix ne comprend pas l'hébergement et l'alimentation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Obtenir les examens théoriques : A1/A3, BAPD A2 et CATS de la DGAC.
- Acquérir les compétence réglementaire en théorie et en pratique du télépilotage de drone conformément à la réglementation européenne dans les catégories OPEN et SPECIFIQUE.

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans révolus

Langue Française : écrit et oral

Avoir accès à un ordinateur et internet

Etre télépilote de drone dans les scénarios nationaux

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes à mobilité réduite, prendre contact avec le centre de formation pour étudier la mise en place de mesures adaptées.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cours élaborés sur des supports variés (PowerPoint, films...) projetés sur grand écran TV
- Une documentation et une bibliographie complémentaire sur clef USB

25 heures**

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Brevet d'Aptitude de Pilote à Distance (BAPD) A2 :

- · Connaissance météorologique
- · Performances du drone en vol
- Atténuation des risques au sol

Certificat d'Aptitude Théorique aux Scénarios standards (CATS) :

- · Réglementation aérienne
- Limites des performances humaines
- Procédures opérationelles
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelles des risques au sol (concepts, pratiques pour STS-01 et STS-02)
- Connaissances générales en matière d'UAS
- Météorologie
- Performances de vol de l'UAS
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelles des risques au sol (risques au sol et zones contrôlées, et opérations STS)

^{**}à titre indicatif, en fonction du rythme de l'apprenant



THEORIE REGLEMENTATION EUROPEENNE

- Rappel espace aérien, préparation mission
- Caractéristiques des drones de classes
- Catégorie OPEN et sous-catégories A1, A2 et A3
- Exigences de la catégorie SPECIFIQUE (STS-01 et STS-02) et les drones de classes, SORA et PDRA
- Compétences attendues du télépilote évoluant en catégorie SPECIFIQUE
- Influence de classes de drones sur la préparation et l'exécution de la mission
- Mise en conformité de l'exploitant en catégorie SPECIFIQUE : règlementairement, politique de formation (CRM/MCC, ERP), déclaration, MANEX

PRATIQUE DE VOL STS-01 ET STS-02

- Préparation machine des drones C5 et C6
- Vol avec des drones de classes C5 et C6
- Connaissance des phénomènes impactant les performances de la machine



FORMATEURS et INTERVENANTS



Adrien GAYRAUD
7 ans d'expérience de formateur
Directeur Instadrone Academy
Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI



Sébastien COPIN
Responsable réglementation
aérienne et certification au sein
d'INSTADRONE



Sébastien BORDET

9 ans d'expérience de formateur
Responsable projets intégration drones
- Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

La formation alterne entre cours théoriques en salle et pilotage en extérieur, ou intérieur, selon les conditions météorologiques.

Nos drones C5 et C6 (quadrirotor et aile fixe) : DJI M350 RTK et DELAIR UX-11.

Et différents capteurs pourront être vus : P1, L2, H20, H20T.

Les formations sont réalisées à l'aide de diaporamas projetés sur écran TV, et tests de connaissances à travers des QCM, afin de vérifier au fur et à mesure l'acquisition des notions abordées.

EVALUATION ET ADMINISTRATIF

A la fin de la deuxième journée, test QCM de 20 questions (30mn), validation du livret de progression pendant la pratique de vol (10mn).

Synthèse et administratif : AlphaTango, MANEX, livret de progression, carnet de vol, attestation de suivi de formation, feuille de présence, questionnaire satisfaction (1h20).





